

# VERTIMEC PRO



# VERTIMEC PRO

Dernière mise à jour :  
13.03.2018

## INSECTICIDES

Protection des  
cultures

**N° AMM :**  
2140085

**Composition:**

18 g/l

abamectine

Famille chimique:

Avermectines

**Formulation:**

SC Suspension concentrée

**Mode d'action:**

Curatif

## Préventif

Translaminaire : Très bon effet translaminaire qui permet de protéger la face non traitée des feuilles.

## Foliaire

Contact : Un peu par contact sur les formes mobiles d'acariens

Ingestion : Sur les insectes piqueurs (thrips, mouches mineuses...)

Insecticide pour pommier, poirier, pêcher, abricotier, agrumes, papayer, framboisier, fraisier, cultures légumières, houblon, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires.

Contre acariens, phytoptes, tarsonèmes, psylles, mineuses des feuilles, mouches mineuses et thrips.

# Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

Sélectionner une culture ▼

**1**

[Suivant](#)

**Abricotier**

---

**Aubergines - plein champ**

---

**Ciboule**

---

**Citronnier**

---

**Clémentinier**

---

**Cognassiers**

---

**Courges**

---

**Cresson de terre**




---

# Fines herbes

## Fraisiers - sous serre

1

[Suivant](#)

<b>Classement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Classement selon le règlement DPD/CLP :</u> Cette note est destinée uniquement aux produits avec un étiquetage <b>DPD</b> (ancien classement conforme à la Directive 99/45/CE). Si un produit est mis sur le marché <b>avant le 1<sup>er</sup> juin 2015</b> et si ce produit est vendu à l'utilisateur <b>avant le 1<sup>er</sup> juin 2017</b> alors son utilisation est possible par l'agriculteur jusqu'à épuisement des stocks. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la FDS.</li><li>•  SGH07</li><li>•  SGH08</li><li>•  SGH09</li></ul>
<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Délai de rentrée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les travailleurs : 6 Heures en plein champ et 8 heures sous serre</li></ul>

<p><b>Mentions de danger</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.</li> <li>• H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</li> <li>• H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</li> <li>• EUH208 - Contient du 1,2-benzisothiazolone. Peut produire une réaction allergique.</li> <li>• EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.</li> </ul>
<p><b>Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• P102 Tenir hors de portée des enfants.</li> <li>• P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation.</li> <li>• P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.</li> <li>• P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</li> <li>• P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</li> <li>• P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.</li> <li>• SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.</li> </ul>

## **Préparation de la bouillie**

Verser la quantité de VERTIMEC PRO nécessaire dans la cuve remplie d'eau à moitié, agitateur en marche; compléter au volume d'eau désiré et maintenir l'agitation pendant la durée du traitement.

Dans le cas de l'adjonction d'une huile minérale ou d'un autre adjuvant mouillant, procéder à un pré-mélange de VERTIMEC PRO avec l'huile minérale d'été ou autre adjuvant en agitant vigoureusement. Et verser ce pré-mélange dans la cuve du pulvérisateur à moitié pleine.

## **Conditions particulières de mise en oeuvre**

Adapter la pulvérisation à la forme de

## conduite des arbres fruitiers

### **Pulvérisation**

Faire une pulvérisation uniforme et homogène sur l'ensemble de la végétation pour assurer une couverture complète du feuillage. Eviter le ruissellement. Les fongicides contre la tavelure contenant du soufre, du folpel, du captane, du dithianon (seuls ou en associations) seront appliqués dans un délai minimum de 10 jours avant ou après l'application du mélange VERTIMEC PRO + huile minérale notamment sur variétés rouges américaines ou bicolores.

### **Volume d'eau**

Veiller à mouiller correctement le végétal : jet porté : 200 l ; jet projeté : 4 à 800 l ;

pneumatique : 100 à 150 l/ha

## **Paramètres pression**

Adapter la pression à chaque type de pulvérisation.

## **Délai sans pluie**

2 à 4 heures

## **Type de buse**

A fente

A turbulence

## **Mélanges**

Respecter la réglementation en vigueur

## **Précaution à prendre pour le**



# stockage, la destruction du produit et de l'emballage

## Reportez-vous à l'étiquette

En cas d'urgence appeler le 112 ou le 15 et le centre anti-poison.  
Numéro d'urgence Syngenta France N° vert 0 800 803 264.

 N° Vert 0 800 803 264

En cas d'accident de transport composer le 06 11 07 32 81.  
Signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)



*Signalez-nous vos symptômes*

 N° Vert 0 800 887 887  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Premiers soins en cas d'incident :

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin, et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé et rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau tiède, paupières ouvertes et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : amener la personne à l'air libre.

Pour des informations complémentaires, se référer à la section 4 de la fiche de données de sécurité.

- VERTIMEC® PRO - AMM N° 2140085 - Composition : 18 g/l abamectine \* - Attention - H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du 1,2-benzisothiazolone. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

® Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez**

**<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.**

**Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées\* : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr) .**

